

Image not found or type unknown



DROIT SUR LE TERRAIN FAMILIALE POUR LA CONSTRUCTION DE MA MAISON

Par **SINI**, le **12/09/2009** à **18:13**

BONJOUR,

J'ai commencer à construire ma maison avant que mon père ne decède sur le terrain familiale, aujourd'hui je n'ai pas les papiers en règles, ma famille m'empêche de la finir. Le terrain est classé agricole et aujourd'hui c'est moi qui suis exploitant agricole sur le terrain. Que dois je faire pour continuer ma maison et avoir mes papiers en règles?